

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SUSPENSION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA
FERMETURE À ONZE HEURES

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que cette Chambre ne s'ajourne pas aujourd'hui à onze heures.

—Étant donné que cette motion concerne la séance de la Chambre, il n'y a pas besoin d'avis. Je puis dire que, vu la façon dont les choses ont marché, il me semble possible que la prorogation ait lieu ce soir à minuit, à moins d'une discussion imprévue.

Le très hon. M. BENNETT (chef de l'opposition): Je pense qu'il devrait être bien entendu que nous ne siégerons pas après minuit. Il s'agit ici de la suspension d'un article du règlement, et je pense que nous ne devrions pas siéger après minuit. Si nous ne pouvons terminer notre travail avant minuit, il est clair que nous devrons siéger demain.

Le très hon. M. LAPOINTE: Ce n'est jamais "demain" du moment que la séance se prolonge.

Le très hon. M. BENNETT: D'après ce qui s'est passé depuis six mois, j'oserais dire qu'il s'agit toujours de demain.

(La motion est adoptée.)

SUBSIDES

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides sous la présidence de M. Sander-son.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

Pour aider les pêcheurs et groupes de pêcheurs à s'établir dans l'industrie ou à y améliorer leur situation, \$500,000.

Le très hon. M. BENNETT: Je prie le ministre de bien vouloir consigner au hanserd les renseignements que je lui ai demandés il y a quelque temps. L'an dernier, le Parlement a voté une somme d'argent destinée à être distribuée parmi les pêcheurs pour certaines fins déterminées. Ce crédit a pour objet de permettre d'aider les pêcheurs et les groupes de pêcheurs à s'établir dans l'industrie. Qu'a-t-on fait en vertu du crédit adopté l'an dernier? J'imagine que, vu l'avis qui a été donné, il ne sera pas difficile de communiquer ce renseignement.

L'hon. M. MICHAUD: L'an dernier on a voté une somme de \$500,000 pour aider à rétablir et à réorganiser l'industrie du poisson séché et mariné sur la côte de l'Atlantique, laquelle, par suite de la situation mondiale avait périclité considérablement. On espérait rétablir ceux qui se livraient à cette indus-

[Le très hon. M. Lapointe.]

trie en les aidant à préparer, à emmagasiner, à vendre leurs produits et à en augmenter la demande, en fournissant des moyens de transport à ces parties de la côte où ils étaient insuffisants. Cette aide était accordée à certaines conditions, qui devaient être approuvées par décret du conseil. On n'a dépensé qu'environ \$60,000.

Le très hon. M. BENNETT: Pourrions-nous connaître les détails de ces dépenses?

L'hon. M. MICHAUD: On a dépensé la somme de \$24,451 en frais de publicité, surtout dans les journaux de campagne, pour accroître la demande, car l'on croyait que le poisson séché et salé serait consommé en grande partie à la campagne.

Le très hon. M. BENNETT: A-t-on tout dépensé cet argent au Canada?

L'hon. M. MICHAUD: Oui. On a dépensé environ \$5,000 pour envoyer deux représentants aux Antilles, à Porto-Rico, à Cuba et dans certains autres pays de l'Amérique du Sud, qui dans le passé avaient acheté la plus grande partie de nos exportations de poisson mariné.

Le très hon. M. BENNETT: Qui sont-ils?

L'hon. M. MICHAUD: M. O. F. MacKenzie, de Halifax, et M. F. Homer Zwicker, de Lunenburg. M. MacKenzie a reçu la somme de \$2,229.70.

Le très hon. M. BENNETT: Comment cette somme a-t-elle été établie?

L'hon. M. MICHAUD: Elle consiste en frais de déplacement, car il n'a pas accepté de rémunération pour son temps. M. Zwicker a reçu \$2,717.75 en frais de déplacement et une petite allocation de \$600 ou \$700 pour le temps consacré à cette affaire. Ces deux messieurs ont préparé un rapport qui a été imprimé et distribué. Le solde du crédit n'a pas pu être dépensé avant la fin de la dernière année financière parce que les propositions faites au ministère par l'industrie et par le ministère à l'industrie n'ont pu être acceptées. C'est-à-dire qu'on n'a pas pu s'entendre quant à la manière d'utiliser ces fonds, et nous avons décidé de les garder. Cependant, les négociations se continuent dans l'espoir d'améliorer la situation de l'industrie dans l'est de la Nouvelle-Ecosse et dans la partie nord du Nouveau-Brunswick. Le Gouvernement offre des subventions à certains établissements de préparation parce que la perte des marchés européens et les nouvelles conditions ont rendu la chose nécessaire. Nous essayons d'engager ces gens à adopter de nouvelles méthodes afin qu'ils puissent préparer un produit qui leur rapportera plus que la morue séchée et salée